

• (4.00 p.m.)

Je sais qu'on a vivement contesté l'obligation légale du gouvernement fédéral d'assurer des soins médicaux aux Indiens, mais il faut reconnaître que les revendications relatives aux terres ont aussi fait l'objet de bien des contestations légales, et qu'elles n'ont pas été réglées. Je ne reconnais pas au gouvernement fédéral le droit de régler unilatéralement ces questions juridiques. Tant que la question des revendications relatives aux terres n'aura pas été réglée et que les Canadiens ne seront pas convaincus que les Indiens ont été traités équitablement à cet égard, le gouvernement n'a pas le droit de modifier les règlements au sujet des services médicaux assurés aux Indiens.

Nous attendons tous le jour où nos Indiens auront reçu assez d'instruction pour être absorbés dans le courant de la vie canadienne, où ils auront des emplois et des revenus, où ils auront des services de santé comme les autres citoyens grâce à leurs cotisations à un régime d'assurance provincial ou national; mais d'ici là, avant que les Indiens puissent être rémunérés au même niveau que leurs compatriotes canadiens et qu'ils puissent financer leurs besoins médicaux, je soutiens qu'il incombe sans aucun doute au gouvernement fédéral d'assurer des services de santé aux Indiens.

Même si le gouvernement connaît des embarras financiers, c'est seulement en désespoir de cause que notre obligation d'assurer des services de santé aux Indiens et aux Esquimaux devrait être restreinte par des mesures d'austérité et par des économies de bouts de chandelle. Le gouvernement tente, bien entendu, de freiner ses dépenses et cela se comprend. Le ministre des Transports a déclaré hier soir que les députés qui ont voté contre le bill fiscal se sont prononcés, par le fait même, en faveur des coupures budgétaires. Je ne veux pas m'engager dans un débat là-dessus, mais je rappelle au gouvernement que les députés de notre parti lui ont soumis des propositions qui auraient pu augmenter les recettes sans alourdir l'impôt sur le revenu. Nous avons dit que le gouvernement, en appliquant certaines recommandations du rapport Carter, aurait même pu réduire l'impôt sur le revenu en forçant certains resquilleurs à verser l'argent qu'ils doivent au fisc.

Si le gouvernement doit réduire les dépenses, il pourrait songer à d'autres domaines et non pas à la faible somme que nous consacrons à nos indigènes. Il a déclaré, l'autre jour, que nous allons entièrement vérifier et rééquiper quatre destroyers pour la somme

d'environ 50 millions de dollars chacun. Voilà un crédit qu'on pourrait réexaminer dans l'intérêt de l'économie. En outre, on craint fort que certains avions militaires que nous achetons présentement aux États-Unis ne soient déclassés quand nous les obtiendrons. Le gouvernement pourrait donc reconsidérer ces dépenses qui se chiffrent à environ 215 millions de dollars.

En résumé, si le gouvernement doit réduire les dépenses, au nom de la décence et de la justice, le dernier domaine auquel il doit songer est celui du groupe le plus faible et le plus délaissé de notre société: les Indiens et les Esquimaux que nous avons traités assez chichement. Qu'ils ne deviennent pas les premières victimes des mesures d'économie que doit prendre le gouvernement.

Ainsi, monsieur le président, je demande au ministre de nous assurer que sa déclaration de cet après-midi signifie qu'on ne réduira ni le niveau ni la qualité des services et qu'il n'y aura ni fermeture ni interruption des services et des centres sanitaires qui fonctionnent actuellement. Si nous obtenons cette assurance, tout le bruit causé par ce problème n'aura pas été vain. Tous les Canadiens ayant protesté contre la proposition de réduire les services sanitaires consacrés à nos indigènes penseront également que leurs protestations auront servi à quelque chose.

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, je serai bref.

On a parlé des Affaires indiennes et des améliorations à apporter à notre économie pour satisfaire de plus en plus les Indiens. Nous ne sommes pas contre les Indiens, mais nous voudrions aider tout le monde.

Je crois, monsieur le président, qu'on a oublié, au cours de cette session et depuis que les libéraux ont pris le pouvoir, de penser à la famille, qui constitue la base fondamentale de notre société. On a oublié de protéger la famille, mais on n'a pas oublié de la taxer par toutes sortes de moyens: taxes de vente sur les matériaux de construction et les marchandises, impôts directs et indirects. La famille est aux prises avec un des plus graves problèmes de l'histoire canadienne: le manque d'argent.

Monsieur le président, le taux des allocations familiales, qui avait été établi à \$6, \$7 et \$8 par mois en 1944, est resté presque au même niveau, alors que le coût de la vie a été multiplié par quatre, huit, douze et même quatorze.